



Mesdames les ministres,  
Monsieur le Président d'honneur,  
Mesdames et messieurs les administrateurs,

Cette première réunion du conseil d'administration est un acte fondateur de l'agence française pour la biodiversité. A ce titre nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble des personnels qui ont œuvré à l'installation de notre établissement. Il serait juste que notre assemblée le reconnaisse.

La réussite de cette création repose sur l'adhésion massive des personnels issus des différents établissements fusionnés. Pour cela, une identité forte et partagée est indispensable. Force est de constater que les propositions de logo qui sont parvenues aux personnels, outre le fait qu'elles soient tardives, n'emportent pas l'adhésion, c'est le moins que l'on puisse dire.

Nous tenons toutefois à faire remarquer que nous sommes réunis aujourd'hui pour un ordre du jour et des documents préparatoires arrivés très tardivement. Pour mémoire, « *la convocation comportant l'ordre du jour et les documents nécessaires à l'examen des points qui y sont inscrits sont transmis aux administrateurs .... Dix jours ouvrés au moins avant la date de la réunion du conseil* » dicit l'art. R. 131-28-10 du CE. Les décisions qui nous attendent sont pourtant nombreuses et nécessitent un minimum de préparation à commencer par le budget.

Ce budget de 225 millions d'euros est en trompe l'œil puisqu'il intègre le budget écophyto et finalement ne correspond à rien de plus que l'addition des budgets des 4 établissements intégrés alors que le périmètre est bien plus large (intégration du SPN, de la FCBN de leurs personnels et des charges de service public qui vont avec). Le compte n'y est pas pour assurer l'ensemble des missions antérieures et donner de l'ambition et de l'allant pour les nouvelles missions. Qui plus est, le gouvernement, Mesdames les ministres, a ponctionné de

70 millions d'euros le fonds de roulement de l'ONEMA, endettant de facto, l'AFB avant même sa création.

Administrateurs, nous aurons à créer et mettre en place les trois comités d'orientation réglementairement prévus et en inventer autant que cela sera utile, notamment concernant la biodiversité terrestre ou encore les espaces protégés totalement absent des textes législatifs et réglementaires. Ceci afin de pouvoir atteindre les ambitieux objectifs environnementaux fixés par la loi biodiversité, nous avons découvert hier que la constitution d'un de ces comités sera abordée aujourd'hui.

Le projet de décret rattachement des parcs nationaux semble bloqué, il est pourtant indispensable à la mise en route des missions d'animateur de réseau qui incombe à l'Agence. Par ailleurs, nous serons attentifs à la suite favorable à donner à la demande de rattachement votée à l'unanimité par le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Marais Poitevin.

Autre sujet d'importance, le projet de mutualisation des services territoriaux de l'ONCFS et de l'AFB. Vous avez tous eu connaissance de la réunion d'un CA extraordinaire de l'ONCFS réuni à la demande de son président et de l'extraordinaire motion qui en est sortie. Le lobby de la chasse cherche à faire pression sur notre instance, avant même que nous ayons pu nous réunir. Quelle réponse leur apportons-nous ?

Enfin, nous ne pouvons pas clore notre propos sans parler des personnels :

Les agents techniques et techniciens de l'environnement ne sont pas reconnus à leur juste valeur. La revalorisation inique de 50 ATE en TE a créé plus de problème qu'elle n'en a résolu, la mise en coupe réglée annoncée du régime indemnitaire n'arrangera pas le sentiment.

Les contractuels, malgré le nouveau quasi-statut promis depuis 2007, restent sous payés en comparaison des fonctionnaires à poste équivalent.

CDD, VSN, CAE, détachement sur contrat, les situations de précarité persistent, où sont vos promesses Mesdames les ministres ? Quelle déprécarisation pour eux ?

Les chantiers sociaux accompagnant la création de l'AFB n'ont pas été à la hauteur, il est encore temps d'y remédier ; nous réaffirmons que la réussite de l'AFB ne peut passer que par l'adhésion pleine et entière de personnels reconnus et confortés.

Les personnels comptent sur votre soutien, merci de votre attention.